

PLAN DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'EAU - CONTRÔLE SANITAIRE DE L'EAU

Le contrôle de la qualité de l'eau s'effectue à trois niveaux différents :

- sur l'eau brute : captages en eau souterraine (*nappe aquifère*) ou en eau superficielle (*rivière*) ;
- après traitement et au plus près du réseau de distribution (*point de Mise en Distribution*) ;
- sur le réseau de distribution au robinet du consommateur (*eau distribuée*).

		Les données du rapport annuel 2014 de l'ARS (qui a pour source le système d'information en santé et environnement [SISE-Eaux])		FRÉQUENCE PAR TYPE D'ANALYSE DES CONTRÔLES ANNUELS											
				Type d'analyse du contrôle OFFICIEL ARS DT 78								Type d'analyse du contrôle INTERNE Délégué du SIAEP-FR			
Désignation type d'installation, d'affectation	Site - Localisation	Bactériologique	Chimique	RP (physico complète)	P1 (microbio + physico)	P2 (physico complète)	Pesticides *	THM/OHV *	D1 (microbio+physico)	D2 (physico complète)	CVM	Physico complète	Physico simple	Bactériologique	Fer
Points de captage et unités de production <i>(station de traitement-production)</i>	Forage de La Noue-Plate - Gazeran	6	16	biannuelle	5/an	2/an	bimestrielle	1/an	-	-	-	biannuelle	-	1/mois	-
	Forage des Bréviaires	2	2		2/an	1/an	-	1/an	-	-	-		1/an	1/mois	-
	Usine de Gazeran	3	3		3/an	1/an	-	1/an	-	-	-		-	1/mois	1/mois
	Usine d'Hermeray	3	5	À l'arrêt depuis le 14/12/2015								-			
	Saint-Léger-en-Yvelines	-	-	biannuelle	3/an	1/an	-	1/an	-	-	-	biannuelle	3/an	1/mois	-
Zones de distribution	Adainville	10	10	-	-	-	-	-	de 4 à 10 /an	1/an	-	1/an	-	1/mois	-
	Gazeran	8	8	-	-	-	-	-			1/an		-		1/mois
	Hermeray	10	10	-	-	-	-	-			1/an		-		-
	La Hauteville	7	7	-	-	-	-	-			-		-		-
	Les Bréviaires	8	8	-	-	-	-	-			1/an		-		-
	Poigny-la-Forêt "La Noue-Plate"	6	6	-	-	-	-	-			-		-		-
	Saint-Léger-en-Yvelines	10	11	-	-	-	-	-			-		-		-

Légende des contrôles

Les dénominations RP, P1, P2, D1 et D2, sont des analyses types (*regroupements de paramètres*) définies par le code de la Santé Publique. Ci-après vous avez à votre disposition le lien menant à l'ANNEXE DE LA PREMIERE PARTIE "CONTRÔLE ET <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006072665&idArticle=LEGIARTI000006908091>

Les contrôles renforcés* sont proposés et réalisés par l'ARS des Yvelines (*pesticides et THM/OHV*).

Pour le contrôle du paramètre Chlorure de Vinyle de Monomère (CVM), les prélèvements sont réalisés depuis les robinets des établissements et des domiciles des abonnés. En sus, des zones de distribution citées ci-dessus, les communes suivantes font également partie des campagnes de recherche du paramètre CVM : Bourdonné, Condé-sur-Vesgre, Grandchamp, La boissière-École, La Hauteville, Raizeux et Saint-Hilarion.